



## Association Ti'moun et Environnement

enregistrée sous le n° W313017632 à la Préfecture Hte Garonne le 14 mai 2012 et au JO du 25 mai 2012

n° SIRET : 789 848 00010

autorisée par l'Administration fiscale à délivrer des reçus

Siège social : 225 Résidence des Coteaux - 31520 - RAMONVILLE

Secrétariat : 4 Rue de l'église - 19160 - NEUVIC

Tél : +33 (0)5 55 95 97 32 - Mél : [timoun.environnement@gmail.com](mailto:timoun.environnement@gmail.com)

## La lettre de Ti'moun et Environnement n°2

Chers amis,

Avant la dispersion de l'été et j'espère pour beaucoup d'entre vous un temps de repos et de détente, quelques nouvelles reçues d'Haïti, au cours des derniers mois.

Peu après notre retour, **gros problème d'alimentation en eau** : la pompe qui distribuait l'eau pour tous les besoins de la Fondation est tombée en panne, et des fentes étaient apparues dans la citerne. Heureusement pour les plantations : la saison des pluies avait commencé ! Mais pour le Foyer, après réparation de la citerne, il a fallu revenir à l'approvisionnement par des camions d'eau : nouvelle dépense imprévue qui va bientôt ne plus être d'actualité car, **grâce à Food for the Poor, des réserves sont creusées pour soulager une nouvelle pompe et récupérer l'eau de pluie.**

La dernière période a été particulièrement difficile, faute de trésorerie suffisante : les salaires des personnels n'avaient pu être payés en Février et Mars ; au cours du mois de Mai, **il a fallu restreindre à deux repas par jour, la nourriture des enfants et du personnel**, car les aides en matière de frais de fonctionnement sont rares. Les nuages semblent actuellement dissipés pour quelque temps : la Province de Toulouse des Dominicains vient d'envoyer de quoi subvenir aux dettes de salaires et a obtenu un autre financement de la Commission Justice et Paix de l'Ordre des Dominicains pour compléter pour environ deux mois ; **le Maître de l'Ordre apporte son soutien au projet.** Par ailleurs, la Caritas italienne a débloqué un financement pour le renforcement organisationnel de la Fondation et assure d'Avril à Septembre le salaire des personnels. Ainsi **jusqu'en Novembre, le souci des rémunérations se trouve fort allégé, restent bien sûr les fais de fonctionnement et de nourriture** ; cela laisse un peu de temps pour introduire des dossiers de demandes de subventions, auprès d'organismes, pour la prise en charge des rémunérations pour les deux ans à venir, et ensuite, les productions locales devraient apporter une contribution substantielle. Le séjour de Frère Charles à Pâques **aux USA** lui a permis de prendre **divers contacts prometteurs**, et notamment de tisser des

liens avec la Commission épiscopale américaine qui semble particulièrement intéressée à soutenir la Fondation.

**Deux grandes manifestations ont occupé largement toutes les énergies des enfants du Foyer et de la Fondation Montesinos :** à l'occasion du **1<sup>er</sup> Mai** (journée du travail et de l'agriculture) et le **5 juin** (journée mondiale de l'environnement). Lors de chacune de ces deux journées, une fête a été organisée dans la propriété, avec célébration, conférences de spécialistes, repas et spectacle préparé et donné par les enfants. Grâce à l'appui de Food for the Poor, **1<sup>er</sup> Mai 2000 arbres fruitiers ont été plantés sur le terrain de la Fondation, et le 5 juin, l'opération a été renouvelée, mais à destination des habitants de la zone Titanyen : 3000 plantules d'arbres fruitiers ont été distribuées**, charge à chaque famille de les faire pousser pour, dans deux ou trois ans, en récolter des fruits. Si l'arrosage est suffisant, cette zone particulièrement déboisée pourrait reverdir, réalisant ainsi progressivement la dimension écologique du projet, intégrant le Foyer dans son environnement.

**D'autres nouvelles sont porteuses d'espoir :** Electriciens sans Frontières (ESF) vient de nous informer qu'ils avaient récupéré les panneaux solaires nécessaires au site de Titanyen et que ceux-ci seraient transportés par container en fin de mois pour une installation sur site. **Il reste encore à trouver des appuis financiers pour contribuer à la réalisation totale du projet :** aussi compte tenu de l'importance de l'électrification du site et des économies que ce projet d'éclairage solaire permettrait de réaliser, **je me permets d'insister pour solliciter, par notre intermédiaire, votre soutien financier à cet investissement fondamental pour le Foyer.**

L'association AED Kareen Mane va prendre en charge l'établissement de l'état civil de **43 enfants du Foyer Pierre Salvetti qui en sont actuellement dépourvus.** Par ailleurs, elle refait un envoi de livres et matériel de rangement pour la bibliothèque, en participant au container annuel vers Haïti des amis de Terre des Enfants Vaucluse.

**La petite Crista attend encore l'opération de son pied :** le chirurgien recommandé est fort demandé, mais cela ne devrait plus trop tarder ! Enfin, **cinq moniteurs supplémentaires expérimentés ont été récemment recrutés au Foyer pour un meilleur encadrement des enfants. La psychologue du Foyer va venir à Toulouse poursuivre par un master sa licence de psychologie, avant de s'engager pour plusieurs années au service du Foyer.** Comme vous le voyez, grâce à la collaboration de divers partenaires, **les choses avancent et se professionnalisent pour la pérennisation des structures et le bien-être des enfants :** non sans mal évidemment, et **notre aide demeure encore bien nécessaire.** Les enfants comptent sur notre aide ! Nous ne pouvons pas les décevoir ; d'avance merci et bon été !

Marie-Claire DAUVISIS, Présidente

---

-----  
-----  
**Informations :**

1. **A vos agendas : l'AG de Ti'moun et Environnement se tiendra le 26 Septembre à 18h, dans une salle du couvent des Dominicains de Toulouse**
2. **Pour mettre en place un don régulier**, demander au secrétariat un RIB du compte de l'association, que vous devrez communiquer à votre banque pour des prélèvements périodiques sur votre compte.
3. Les adhérents qui souhaiteraient organiser une manifestation au titre de Ti'moun et Environnement et au profit des enfants du Foyer doivent s'adresser au Secrétariat qui leur indiquera la procédure à suivre et pourra, s'ils le souhaitent, leur fournir une documentation et des bulletins d'adhésion.
4. Les donateurs recevront un reçu fiscal annuel en mars, cumulant les dons de l'année précédente, accompagné d'une présentation des actions réalisées.
5. Le site de l'association est en cours de construction, mais déjà accessible : n'hésitez pas à aller le consulter et nous faire part de vos remarques pour l'améliorer. Voici son adresse : [www.timoun-et-environnement.wifeo.com](http://www.timoun-et-environnement.wifeo.com)
6. Vous trouverez en p.4 le bulletin à renvoyer au secrétariat avec vos dons.